333777
mo.
eauz.
aggio•

Mont de Eau Agglo

DÉCISION

Nomenclature Acte : 1.1.10 - procédures adaptées

N° d 2025-02-02

Objet : Contrôles réglementaires des installations de Mont De Eau Agglo - ANNÉES 2025-2026-2027-2028

Le Directeur de Mont de Eau Agglo;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°24-07-14 en date du 15 juillet 2024 par laquelle le conseil d'administration a délégué certaines attributions au Directeur, au titre de l'article R. 2221-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisant notamment à signer les marchés,

Expose.....

Une procédure adaptée a été lancée le 3 décembre 2024 sur le site du Journal officiel et sur la plateforme demat-ampa.fr pour une remise d'offre au 20 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, afin de désigner l'attributaire du marché relatif aux prestations de contrôles réglementaires des installations de Mont De Eau Agglo ANNÉES 2025-2026-2027-2028.

Conformément aux critères de choix énoncés dans le règlement de consultation et portant sur la valeur technique 60 % et le prix des prestations 40 %, l'offre la plus avantageuse a été présentée par la société DEKRA INDUSTRIAL SAS - Centre d'Affaires de Lescourre - 5, rue Satao - 64230 LESCAR, pour un montant annuel de 14 556,00 €uros HT.

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus aux budgets de l'eau et de l'assainissement.

Décide d'intervenir à la signature du marché dans les conditions détaillées ci-dessus.

Fait à Mont-de-Marsan, le 4 février 2025

Patrice MARBOUTIN,
Directeur de Mont de Eau Agglo

La présente décision peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

⁻ recours administratif gracieux auprès de mes services,

⁻ recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau (par courrier ou par la plateforme www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 040-924781818-20250204-D_25_02_02-CC